



DGCMF
Direction Générale du Contrôle des Marchés
Publics et des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf

La revue des marchés publics



N° 4294 – Mercredi 17 Décembre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3
- Régions P. 13

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- Marchés de fournitures et services courants P. 15
- Marchés de travaux P. 17
- Marchés de prestations intellectuelles P. 21

Régions

- Marchés de fournitures et services courants P. 23
- Marchés de travaux P. 25
- Marchés de prestations intellectuelles P. 35



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION ET DE MAGISTRATUR

Demande de prix N°2025-007/ENAM/DG/PRM 28/11/2025 pour acquisition des fournitures de bureau et des imprimés administratifs au profit de l'ENAM. Financement : Budget ENAM, gestion 2026 ;

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4283 du Mardi 02 Décembre 2025 ; Date de Dépouillement : 08 Décembre 2025 ;
Lettre de Convocation : N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 03 Décembre 2025 ; Nombre de plis reçus : Onze (11) plis.

Moyenne des Offres conformes pour le montant minimum : 9 269 542 ; 0,4P = 3 707 817 ; E= 8 500 000

0,6E = 5 100 000 ; 0,6E+0,4P = 8 807 817

Intervalle inférieure -15% * (0,6E+0,4P) = 7 486 644

Tolérance de 5% : 7 112 312

Moyenne des Offres conformes pour le montant maximum : 15 602 646 ; 0,4P = 6 241 058 ; E= 17 000 000

0,6E = 10 200 000 ; 0,6E+0,4P = 16 441 058

Intervalle inférieure -15% * (0,6E+0,4P) = 13 974 900

Tolérance de 5% : 13 276 155

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de l'ENAM ;

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
E.GS.F	6 914 075 HTVA	13 179 175 HTVA	-	-	<p>Conforme : Rabais offert de 18% et non appliqué parce que les modalités d'application non précisées.</p> <p>Classé 1^{er}</p>
MINERYA SERVICES	8 673 118 TTC	14 140 766 TTC	-	-	<p>Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</p>
SAMBEN OFFSET	8 178 344 TTC	12 984 189 TTC	-	-	<p>Conforme</p> <p>Classé 2^{ème}</p>
LCF	9 368 610 TTC	16 202 049 TTC	-	-	<p>Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</p>
PRICE	8 302 400 HTVA	13 426 050 HTVA	-	-	<p>Non conforme : Lettre de soumission adressée au Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)</p> <p>Non conforme :</p>

					Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025
SOUK GLOBAL BUSINESS	11 501 475 HTVA		-	-	Non Conforme : <i>Montant minimum et maximum non mentionnée sur la lettre de soumission conformément à la circulaire N° 2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03 septembre 2020</i>
SLCGB-SARL	10 393 499 TTC	16 898 721 TTC	-	-	Conforme Classé 4^{ème}
HAMEO BULDING INTERNATIONALE	6 850 500 HTVA	10 950 000 HTVA	-	-	Non conforme : <i>Montant de la lettre de soumission différent de celui du devis estimatif conformément à la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020</i>
C.O.S SARL	6 751 850 HTVA	10 928 150 HTVA	-	-	Non conforme : <i>Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
GCS SARL	8 650 403 TTC	13 992 617 TTC	-	-	Non conforme : <i>Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
ELT.PUB SARL	10 347 715 TTC	16 976 247 TTC	-	-	Conforme Classé 3^{ème}
Attributaire : E.GS. F pour un montant minimum de six millions neuf cent quatorze mille soixantequinze (6 914 075) CFA HTVA et un montant maximum de quinze millions vingt-cinq mille cent soixantequinze (15 025 175) F CFA HTVA, soit une augmentation des quantités maximales de 14%, après avoir confirmé les prix par lettre S/N en date du 15/12/2025 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.					

Demande de prix N°2025-007/ENAM/DG/PRM 28/11/2025 pour acquisition des fournitures de bureau et des imprimés administratifs au profit de l'ENAM.
Financement : Budget ENAM, gestion 2026 ; Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4283 du Mardi 02 Décembre 2025
Date de Dépouillement : 08 Décembre 2025 ; Lettre de Convocation : N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 03 Décembre 2025
Nombre de plis reçus : Vingt-trois (23) plis,
Moyenne des Offres conformes pour le montant minimum : 9 191 758 ; 0.4P = 3 676 703 ; E = 10 000 000 O,6E = 6 000 000 ; O,6E+O,4P = 9 676 703 Intervalle inférieure -15% - (0.6E+0.4P) = 8 225 198
Tolérance de 5% ; 7 813 938

Moyenne des Offres conformes pour le montant maximum : 14 652 175 ; 0.4P = 5 860 870 ; E = 20 000 000					
Lot 2 : Acquisition d'imprimés administratifs au profit de l'ENAM					
Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
EDF	6 630 000 HTVA	13 115 000 HTVA			Conforme Classé 1^{er}
A Z A SERVICES	8 922 500 HTVA	13 100 00 HTVA			Conforme Classé 8^{ème}
RENACOM	8 370 035 TTC	14 571 820 TTC			Non conforme : <i>Attestation de situation fiscale fournie malgré la lettre n°2025-007/EN AM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
DJABACOM	6 418 300 HTVA	12 581 600 HTVÀ	7 497 858	14 697 825	Non Conforme <i>Offre anormalement basse</i> <i>Non classé</i>
AFRICA PRINT COMMUNICATION	10 634 603 TTC	14 001 585 TTC			Non Conforme <i>Offre anormalement basse</i> <i>Non classé</i>
DEFI GRAPHIC	9 975 425 TTC	14 404 850 TTC			Non Conforme : <i>Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
ETS YAMSEM NOOGO	8 637 600 TTC	14 927 000 TTC			Non conforme ; <i>Pièces administratives non fournies malgré la lettre n°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
SHINY SERVICES SARL	9 852 941 TTC	16 932 882 TTC			Non Conforme ; <i>Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025</i>
SAMBEN OFFSET	7 963 820 TTC	15 167 130 TTC			Conforme Classé 3^{ème}

LANABY CONCEPT	7 392 500 HTVA	12 100 000 HTVA			Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025
SONAZA	9 005 760 TTC	14 000 700 TTC			Non Conforme Offre anormalement basse Non classé
DECIJQ TRADING SARI,	9 640 600 TTC	14 236 700 TTC			Non Conforme Offre anormalement basse Non classé
PHILS MEDIA SERVICES	7 628 700 TTC	14 121 650 TTC			Non Conforme Offre anormalement basse Non classé
FABRICE SERVICES SARL	8 222 510 HTVA	12 570 020 HTVA			Conforme Classé 6 ^{eme}
ICNF SARL	7 215 000 HTVA	11 505 000 HTVA			Non Conforme Offre anormalement basse Non classé
GLOBALE PUB	8 945 000 HTVA	12 317 500 HTVA			Conforme Classé 9 ^{eme}
AWEGA	9 070 000 HTVA	12 302 500 HTVA			Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025
ENTREPRISE IBN SAID SARL	7 988 750 HTVA	11 900 000 HTVA			Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre N°2025-007/ENAM/DG/PRM du 08 décembre 2025
BURKIMBI PRESTATTONS SARL	10 235 320 TTC	14 571 230 TTC			Conforme Classé 7 ^{eme}
GFE	10 022 500 HTVA	13 220 000 HTVA			Conforme Classé 10 ^{eme}
ELT. PUB SARL	9 528 500 TTC	14 484 500 TTC			Conforme Classé 5 ^{eme}
HYPPOL SERVICES	6 675 000 HTVA	12 675 000 HTVA			Conforme Classé 2 ^{eme}
BCS	8 106 600 TTC	14 720 500 TTC			Conforme Classé 4 ^{eme}
Attributaire : EDF pour un montant minimum de six millions six cent trente mille (6 630 000) F CFA HTVA et un montant maximum de quinze millions cinq cent quinze mille (15 515 000) F CFA HTVA soit une augmentation des quantités maximales de 14% après avoir confirmé les prix par lettre S/N en date du 15/12/2025 et accepté l'augmentation de sa garantie de bonne exécution de 30%. Le délai de livraison est l'année budgétaire 2026 et le délai de livraison de chaque commande est de trente (30) jours.					

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE « DOCTEUR COMLAN ALFRED A. QUENUM »

DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N° 2026-02/MS/SG/ENSP/DG/DMP DU 19/11/2025 POUR LES PRESTATIONS DE SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES BATIMENTS ET DES COURS AU PROFIT DE L'ENSP. Publication de l'avis : Quotidien n°4277 du lundi 24/11/2025.

Financement : Budget ENSP, Exercice 2026. Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre 2025-0026/MS/SG/ENSP/DG/DMP du 01/12/2025. Date de dépouillement : 03/12/2025 ; Nombre de plis : 08 dont 01 hors délai.

Date de délibération : 12/12/2025.

Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		

LOT 1 : Prestation de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit de la Direction Régionale de l'ENSP de Ouahigouya

Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [6 204 034 -8 393 693]

Limite de la marge de tolérance de 5% : 5 893 832

C.G.M. P	1 483 575	1 483 575	5 774 300	5 774 300	-	1 750 619	-	6 813 674	Non Conforme : Personnel proposé non conforme car il n'y a pas de jardinier proposé dans l'offre comme demandé dans la DPX Matériel proposé non justifié par un reçu d'achat conformes Absence d'autorisation ou d'agrément pour l'exercice de l'activité	-
E.G.C. N	-	1 288 880	-	5 138 520	1 556 278	1 520 878	6 205 054	6 063 454	Conforme : -Item 4 : prix unitaire 5 en lettre et 10 en chiffre dans le bordereau des prix unitaires -Variation à la baisse de - 141 600 soit un taux de -2.28 %. Sous réserve de confirmation des prix	3 ^{eme}
ETS WALBEOGO ROSALIE	1 287 010	1 287 010	5 078 040	5 078 040	-	1 518 672	-	5 992 087	Conforme : Sous réserve de confirmation des prix	2 ^{eme}

PK SERVICES	1 274 148	1 274 148	5 094 090	5 094 090	-	1 503 494	-	6 011 027	Conforme : Sous réserve de confirmation des prix	1 ^{er}
B.C.S. Sarl	-	1 396 340	-	5 580 360	1 647 681	1 647 681	6 584 825	6 584 825	Conforme	5 ^{eme}
NIDIS Sarl	1 395 001	1 395 001	5 580 000	5 580 000	-	1 646 101	-	6 584 400	Conforme	4 ^{eme}
Attributaire	PK SERVICES pour :	<ul style="list-style-type: none"> - un montant Minimum hors taxes de un million deux cent quatre-vingt-quatorze mille cent quarante-huit (1 274 148) francs CFA, - un montant Minimum toutes taxes comprises de un million cinq cent trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (1 503 494) francs CFA, - un montant Maximum hors taxes de Cinq millions quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-dix (5 094 090) francs CFA - un montant Maximum toutes taxes comprises de six millions onze mille vingt-sept (6 011 027) francs CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2026. 								
LOT 2 : Prestation de service de Nettoyage et d'entretien des bâtiments et des cours au profit des Directions Régionales de TENKODOGO et de FADA NGOURMA de l'ENSP Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [13 944 642-18 866 281] Limite de la marge de tolérance de 5% : 13 247 410										
Soumissionnaires	Montant minimum en HTVA		Montant maximum en HTVA		Montant minimum en TTC		Montant maximum en TTC		Observation	Rang
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
E.G.C. N	-	2 852 474	-	11 375 896	3 503 979	3 365 919	13 975 797	13 423 557	Conforme -Item 5 DR Fada : prix unitaire 200 en lettre et 2000 en chiffre dans le bordeaux des prix unitaires -Variation à la baisse de -552 240 soit un taux de -3.95 %.	2 ^{eme}
ETS WALBEOGO ROSALIE	2 955 446	2 955 446	11 721 784	11 721 784	-	3 487 426	-	13 831 705	Conforme	3 ^{eme}
PK SERVICES	2 844 270	2 844 270	11 374 530	11 374 530	-	3 356 239	-	13 421 945	Conforme	1 ^{er}
B.C.S. Sarl	-	2 956 750	-	11 817 000	3 488 965	3 488 965	13 944 060	13 944 060	Conforme	4 ^{eme}
NIDIS Sarl	3 075 003	3 075 003	12 300 000	12 300 000	-	3 628 503	-	14 514 000	Conforme	5 ^{eme}
ETIFA	3 182 914	3 182 914	12 666 656	12 666 656	-	3 755 839	-	14 946 654	Conforme :	6 ^{eme}
Attributaire	PK SERVICES pour :	<ul style="list-style-type: none"> - un montant Minimum hors taxes de deux millions huit cent quarante-quatre mille deux cent soixante-dix (2 844 270) francs CFA - un montant Minimum toutes taxes comprises de trois millions trois cent cinquante-six mille deux cent trente-neuf (3 356 239) francs CFA - un montant Maximum hors taxes de onze millions trois cent soixante-quatorze mille cinq cent trente (11 374 530) francs CFA - un montant Maximum toutes taxes comprises de treize millions quatre cent vingt un mille neuf cent quarante-cinq (13 421 945) francs et CFA et avec comme délai d'exécution l'année budgétaire 2026. 								

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-004/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 21 août 2025 pour le recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Banfora et de Fada N'Gourma en deux (2 lots). Référence de la publication de l'avis à manifestations d'intérêt : Revue des marchés publics N°4214 du Mercredi 27 août 2025. Financement : Crédit IDA n° 7308-BF du 29 mai 2023

Date de dépouillement : 10/09/2025 ; Nombre de plis: onze (11) ; Date de délibération : 10/09/2025

Méthode de la Sélection : Qualifications du Consultant (SQC)

Consultants	Expériences ou missions similaires bien justifiées	Conclusion	Rang
GROUPEMENT MEMO / GRETECH	22	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	1 ^{er}
GROUPEMENT B2I/GEFA	11	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	2 ^è
GROUPEMENT CADY Sarl /CAFY-B Sarl	09	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	3 ^è
GROUPEMENT CET BTP & SERVICES /TA_IC	06	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	4 ^è
BECOTEX sarl	04	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	5 ^è
GROUPEMENT BETAT-IC /AVET	03	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	6 ^è
GROUPEMENT BEST 2I/AGESI	02	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	7 ^è
UIC	01	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
GROUPEMENT CA2E sarl /INGER-Sarlu	00	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé

CIE Sarl	-	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé pour absence d'agrément
PIC	-	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé pour absence d'agrément
Conclusion	Le GROUPEMENT MEMO / GRETECH et le GROUPEMENT B2I/GEFA sont qualifiés et classés respectivement 1^{er} et 2^è. Le choix des lots se fera par ordre de mérite par les consultants. Ces derniers seront invités chacun à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.		

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-005/MARAH/SG/PRECEL/SPM du 21 août 2025 pour le recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux de réhabilitation et de réalisation et mise en marche clé à main, des lignes d'abattages des abattoirs modernes de Dé dougou et Tenkodogo en deux (2 lots)

Référence de la publication de l'avis à manifestations d'intérêt : **Revue des marchés publics N°4214 du mercredi 27 août 2025**

Financement : **Crédit IDA n° 7308-BF du 29 mai 2023**

Date de dépouillement : **10/09/2025** ; Nombre de plis: **onze (11)** ; Date de délibération : **10/09/2025**

Méthode de la Sélection : **Qualifications du Consultant (SQC)**

Consultants	Expériences ou missions similaires bien justifiées	Conclusion	Rang
GROUPEMENT GRETECH / MEMO	17	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	1^{er}
GROUPEMENT CADY Sarl /CAFY-B Sarl	10	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	2^è
GROUPEMENT B2I/GEFA	09	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	3^è
GROUPEMENT CET BTP& SERVICES / TA_IC	06	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	4^è
BECOTEX sarl	03	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	5^è
GROUPEMENT BETAT-IC /CER-BTP	02	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	6^è
UIC	02	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	6^èx
GROUPEMENT CA2E sarl /INGER-Sarlu	01	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
GROUPEMENT BEST 2I / AGESI	01	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
CIE Sarl	—	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé pour absence d'agrément
PIC	—	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé pour absence d'agrément
Conclusion	Le GROUPEMENT GRETECH /MEMO et le GROUPEMENT CADY Sarl /CAFY-B Sarl sont qualifiés et classés respectivement 1^{er} et 2^è. Le choix des lots se fera par ordre de mérite par les consultants Ces derniers seront invités à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.		

MANIFESTATION D'INTERET N°2025-007 / MARAH / SG/ PRECEL / SPM pour le recrutement d'un consultant (firme) pour le suivi contrôle des travaux de réalisation et de mise en marche clé à main, d'une unité d'abattage équipée d'une ligne bovine de 50 têtes/jour et d'une ligne ovine de 100 têtes/jour ainsi qu'une unité équipée d'une ligne d'abattage porcine de 20 têtes/jour au sein de l'abattoir moderne de Pouytenga. Référence de la publication de l'avis à manifestations d'intérêt : Revue des marchés publics N° 4259 du mercredi 29 Octobre 2025

Financement : **Crédit IDA n° 7308-BF du 29 mai 2023**

Date de dépouillement : **12/11/2025** ; Nombre de plis : **11** ; Date de délibération : **12/11/2025**

Méthode de la Sélection : **Qualifications du Consultant (SQC)**

Consultants	Expériences ou missions similaires bien justifiées	Conclusion	Rang
GROUPEMENT MEMO / GRETECH	5	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	1^{er}
GROUPEMENT TA-IC Sarl et CET -BTP services Sarl	2	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	2^è
BEST-2I SARL/AGESI SARL	1	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	1	Non qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
SOJÖ SARL/ BAT INGENIERIE EXPERTISE	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
BETAT-IC / AVET SARL	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
INTERPLAN /ARDI	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé

BECOTEX/Intégrale Ingénieurs conseils	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
GROUPEMENT B2i/GEFA	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
POINT7	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
AFRIK Consult /CGMA IC	0	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
Conclusion	GROUPEMENT MEMO / GRETECH est le plus qualifié et classé 1er. Il sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.		

MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Appel d'offre national N°2025-002/MEMC/SG/DMP du 07 mai 2025 pour l'acquisition de matériel informatique, de logiciels et équipements de prospection au profit du BUMIGEB dans le cadre des activités techniques (en 04 lots).

Référence publication de l'avis : quotidien N° 4255 du jeudi 23 Octobre 2025.

Budget prévisionnel : 48 000 000 F CFA TTC pour le lot 1 ; 65 000 000 F CFA TTC pour le lot 2 ; 45 000 000 F CFA TTC pour le lot 3 et 40 000 000 F CFA TTC pour le lot 4. Financement : IDA-D872-BF& 6959-BF.

Date de dépouillement : 24 novembre 2025. Nombre de soumissionnaires : treize (13).

Référence de la convocation de la CAM : L/N°2025-209/MEMC/SG/DMP du 05 décembre 2025.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : acquisition de matériel informatique au profit du BUMIGEB					
IMPERIUM GROUP	35 540 000	41 937 200	-	-	Non conforme Item 2 (Station de travail all in one) : le modèle HP Z2 Tower G9 QHD, proposé, est explicitement désigné par HP comme une station de travail au format tour et non une Station de travail all in one.
LBH	-	42 480 000	36 000 000	42 480 000	Conforme 1 ^{er}
SL.CGB SARL	40 000 000	47 725 000	40 000 000	47 725 000	Conforme 2 ^{ème}
NUMERITEL	-	47 694 773	40 419 292	47 694 773	Variation de moins 0,00002% après correction (erreur de calcul relative à l'article 1, au niveau du Prix total par article sur le bordereau des prix pour les fournitures : 20 112 840 au lieu de 20 112 846). Non qualifié : marchés similaires des cinq dernières années non fournis.
GROUPEMENT ECOTECH / H2S	-	44 840 000	-	-	Non conforme Item 2 (Station de travail all in one) : le modèle HP Z1 G1 Tower, proposé, est explicitement désigné par HP comme une station de travail au format tour et non une Station de travail all in one.
PRODITEK	39 125 000	46 167 500	39 125 000	46 167 500	Non qualifié : chiffre d'affaires et marchés similaires des cinq dernières années non fournis.
FZ SERVICES SARL	36 950 000	-	36 950 000	43 601 000	Non qualifié : pour les marchés similaires des cinq dernières années non fournis (MARCHE N°EPE-ONI/00/01/02/00/2025/00072 du 04/08/2025 pour l'acquisition de matériels spécifiques et péri informatique au profit de ONI lot 2 d'un montant de 26 114 000 F CFA HTVA et MARCHE N°AA-CENTIF/00/01/04/2025/00024 pour l'acquisition de licences et de matériels informatiques au profit de la CENTIF d'un montant de 10 873 700 F CFA TTC), la valeur de chaque marché est inférieure au montant de la soumission qui est de 36 950 000 F CFA HTVA
Attribution	Le soumissionnaire LBH pour l'acquisition de matériel informatique au profit du BUMIGEB pour un montant de trente-six millions (36 000 000) F CFA HTVA soit quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt mille (42 480 000) F CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.				
Lot 2 : acquisition de petits matériels de géologie au profit du BUMIGEB					
SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICES	44 067 750	-	-	-	Non conforme - Item 2 (Loupes de Mineralogiste) : les Grossissements de la loupe (7X, 10X, 14X, 20X) proposés ne sont pas conformes aux grossissements indiqués sur le prospectus fourni (8X à 16X). Diamètre de la loupe non proposé. - Item 5 (GPS de géologues) : Choix non opéré sur le type de la batterie (2 piles AA (non fournies) ou NiMH ou Lithium recommandé). Accessoires à livrer et équipements non proposés. - Item 8 (Appareil Photo avec GPS intégré) : Les caractéristiques de l'appareil Photo proposées ne prennent pas en compte les points suivants :

				<ul style="list-style-type: none"> - Type de package : Boîtier nu - Niveau en photographie : Amateur - Auto Focus sur le capteur d'image de 567 points au moins à détection de phase, couvrant environ 74 % de la surface de l'image, et 425 points au moins à détection de contraste. - Type d'objectif : Non concerné - Sensibilité ISO : ISO 50 au moins - Résolution photo : 6240 x 4160 au moins - Monture objective : FE (plein format) - Balance des blancs : Personnalisé - Exposition : Marge EV ± 5, par incrément de 0,5 ou 0,33 EV - Communication sans fil : Wi-Fi + Transfert sans fil sur FTP, transfert de données plus rapide via USB - Viseur : OLED Tru-Finder de 5,76 millions de points à la définition UXGA (Ultra-XGA) offrant une visée naturelle et confortable doté d'un niveau exceptionnel de détails, d'une luminosité et d'un contraste idéal dans toutes les situations de prise de vue - Vitesse d'obturation : 30 minimum - Mise au point : ultra performante avec un suivi en temps réel avancé du sujet et la mise au point Eye AF en temps réel pour les photographies, mais aussi le suivi en temps réel Eye AF pour l'enregistrement vidéo - Flash boîtier : Griffe pour flash externe - Formats vidéo : AVCHD - Définition : 4K (UHD) - Résolution vidéo : 4K HDR - Version du HDR : HDR - Fonctionnalité appareil photo : Predictive Focus Control - Pack FNAC-DARTY : Non - Résolution de l'écran : 1 440 000 pixels au moins - Caractéristiques complémentaires : Une plage de dynamique exceptionnelle de 15-stop (diaphragme) en basse sensibilité, offrant des gradations précises, délicates et naturelles, depuis les zones les plus lumineuses aux noirs les plus profonds. - Couleur : noir - Type de batterie fournie : NP-FZ100 ou équivalent - Hauteur du produit : 9,64 cm au moins - Largeur du produit : 12,89 cm au moins - Profondeur du produit : 7,75 cm au moins - Indice DAS membre en W/Kg : 0,084 W/kg au moins - Indice DAS Tronc : 0,084 W/kg au moins Prospectus non fourni pour l'appareil photo SONY, modèle Type E, référence ILCE-7RM4 - Item 9 (Crayon aimanté) : Le crayon proposé (Crayon APLE (USB-C) de modèle Apple 4 pencil pro) ne respecte pas les exigences suivantes du dossier : Pointe en carbure de tungstène Scribe/Mine-Or-météorite-Rock Tes Type de fermeture : rétractable Orientation de la main : ambidextrous Type de point : Fine Fonctionnalité spéciale : Clip de poche Dimensions : 12,7 x 0,6 x 0,6 cm au moins Poids inférieur à 20g. Le prospectus fourni, indique que c'est un stylo pour écran tactile, stylo universel à pointe pour tablette, téléphone, smartphone. - Item 12 (Cantine pour échantillons) : un chariot porte outils à double tiroir simple (indiqué sur le prospectus), différent de la cantine pour échantillons indiquée dans le dossier comme est un Coffre en acier équipé d'une tringle et d'un cadenas, 2 poignées rabattables en fil d'acier.
--	--	--	--	---

					<p>- Item 13 (Coffret pour lames minces et section polies) : Modèle PK010, une boîte de rangement en plastique empilables de matériel de l'entrepôt de stockage de pièces de rechange bin (indiqué dans le prospectus fourni). Il est demandé, dans le dossier, un coffret en plastique à deux compartiments segmentés avec couvercle rabattable pour lames minces et section polies.</p> <p>- Item 14 (Etagères pour échantillons sans fond) : Ossature (Tube carré lourd de 30 x 2 mm) demandé dans le dossier, non proposé.</p> <p>Mode d'assemblage (Soudage) demandé dans le dossier, non proposé.</p> <p>Nombre d'étagères : sept (7) étagères fixées à intervalles égales au lieu de Cinq (05) étagères fixées à intervalles égales.</p> <p>Dimensions (Hauteur : 200 cm, Largeur : 150 cm, Profondeur : 50 cm au moins) demandé dans le dossier, non proposé.</p> <p>Finitions (1ère couche anti rouille et 2 couches peinture glycérophthalique (couleur à préciser) peint au pistolet sur la partie métallique) demandé dans le dossier, non proposé.</p> <p>- Item 17 (Machette) : absence de précision sur la lame et le bout de la machette (Lame en acier et bout élargi demandé dans le dossier non proposé). Prospectus non fourni</p> <p>- Item 18 (Masse avec manche): poids de la masse proposé 1550g au lieu de 5 kg au moins demandé dans le dossier.</p>
KANRE DISTRIBUTION	44 083 970	52 019 085	44 083 970	52 019 085	Conforme 1^{er}
LBH	-	58 528 000	-	-	<p>Non conforme</p> <p>- Item 2 (Loupes de Mineralogiste) : la loupe HORLOGER de modèle 12X-BERGERON proposé est une loupe de contrôle simple, dépourvue de toute forme d'éclairage intégré, LED UV et LED lumière naturelle comme demandé dans le dossier.</p> <p>- Item 7 (Tablette de terrain) : La RAM de la tablette, CROSSCALL de modèle CORE-T4, est de 3Go au lieu de 4 Go au moins demandé dans le dossier. La Capacité de stockage est de 32Go au lieu de 64 Go au moins demandé dans le dossier.</p> <p>- Item 14 (Etagères pour échantillons sans fond) : Nombre d'étagères : sept (07) étagères fixées à intervalles (proposé).</p> <p>Nombre de rangements : Cinq (05) rangements (proposé). Au lieu de :</p> <p>Nombre d'étagères : Cinq (05) étagères fixées à intervalles égales (demandé dans le dossier).</p> <p>Nombre de rangements : Cinq (05) rangements (demandé dans le dossier).</p> <p>- Item 17 (Machette) : Bout élargi. Prospectus fourni non conforme (bout étroit sur le prospectus et non bout élargi comme demandé dans le dossier)</p>
SL.CGB SARL	53 125 000	62 687 500	-	-	<p>Non conforme</p> <p>- Item 2 (Loupes de Mineralogiste) : la loupe SERVIA de modèle Loupe de contrôle proposé est une loupe de contrôle simple dépourvue de toute forme d'éclairage intégré, LED UV et LED lumière naturelle comme demandé dans le dossier.</p> <p>- Item 7 (Tablette de terrain) : La RAM de la tablette, CROSSCALL de modèle T4, est de 3Go au lieu de 4 Go au moins demandé dans le dossier. La Capacité de stockage est de 32Go au lieu de 64 Go au moins demandé dans le dossier.</p>

					<p>- Item 13 (Coffret pour lames minces et section polies) : Coffret en bois recouvert de semi-cuir en un seul compartiment (indiqué dans le prospectus fourni) au lieu d'un coffret plastique à deux compartiments segmentés, demandé dans le dossier. Les dimensions proposées (70x105x30mm) sont inférieures aux dimensions demandées dans le dossier (20X10X5cm au moins).</p> <p>- Item 14 (Etagères pour échantillons sans fond) : Nombre d'étagères : sept (07) étagères fixées à intervalles (proposé). Nombre de rangements : Cinq (05) rangements (proposé). Au lieu de : Nombre d'étagères : Cinq (05) étagères fixées à intervalles égales (demandé dans le dossier). Nombre de rangements : Cinq (05) rangements (demandé dans le dossier).</p> <p>- Item 15 (Burins à bout pointu avec poigné) : prospectus fourni non conforme au modèle proposé (bout plat au lieu de bout pointu)</p> <p>- Item 17 (Machette) : Bout élargi. Prospectus fourni non conforme (bout étroit sur le prospectus et non bout élargi comme demandé dans le dossier)</p>
Attribution					Le soumissionnaire KANRE DISTRIBUTION pour l'acquisition de petits matériels de géologie au profit du BUMIGEB pour un montant de quarante-quatre millions quatre-vingt-trois mille neuf cent soixante-dix (44 083 970) F CFA HTVA soit cinquante-deux millions dix-neuf mille quatre-vingt-cinq (52 019 085) F CFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours.
Lot 3 : acquisition de microscope pétrographique au profit du BUMIGEB					
FASO IBM SARL	38 930 000	-	38 930 000	45 937 400	Conforme 2 ^{ème}
KANRE DISTRIBUTION	29 747 500	35 102 050	-	-	Non conforme Le microscope ZUZI 505T, proposé, comporte cinq (05) revolvers pour objectifs (indication prospectus fourni) au lieu de Six (06) revolvers pour objectifs, demandé dans le dossier.
IMPERIUM GROUP	30 000 000	36 000 000	-	-	Non conforme Le microscope KERN, microscope Polarisant OPO 185 proposé, comporte cinq (05) revolvers pour objectifs (indication prospectus fourni) au lieu de Six (06) revolvers pour objectifs, demandé dans le dossier.
LBH	-	35 860 200	-	-	Non conforme Le microscope MOTIC PM-1823, proposé, comporte quatre (04) revolvers pour objectifs (indication prospectus fourni) et trois (03) grossissements (indication prospectus fourni) au lieu de Six (06) revolvers pour objectifs et six (06) grossissements demandés dans le dossier.
SL.CGB SARL	35 000 000	41 300 000	35 000 000	41 300 000	Conforme 1 ^{er}
BUSIA TECH	32 550 000	38 409 000	-	-	Non conforme Le microscope YUBOO Instrument PL-220 proposé a quatre (04) objectifs (5X-10X-20X-40X) et ne peut ajouter qu'un objectif de grossissement supplémentaire (2,5X ou 100X, grossissement 25X-1000X) sur demande (indication prospectus fourni) pour en faire un total de cinq (05) objectifs des grossissements. Ce qui n'est pas conforme au dossier qui exige Six (06) objectifs des grossissements (2.5X - 5X - 10X - 20X - 40X - 100X).
Attribution					Le soumissionnaire SL.CGB SARL pour l'acquisition de microscope pétrographique au profit du BUMIGEB pour un montant de trente-cinq millions (35 000 000) F CFA HTVA soit quarante un millions trois cent mille (41 300 000) F CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.
Lot 4 : acquisition de broyeurs à quatre (04) postes au profit du BUMIGEB					
SIEKOUDOUIN FOBANA SERVICES	28 813 600	-	-	-	<p>Non conforme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diamètre des billes de broyage proposé 1/2/3/5/8/10/15/20/25/30 mm au lieu de 0,5 – 40 mm demandé dans le dossier. - Vitesse de rotation du disque principal proposée 10 – 400 tours/min et au lieu de 50 – 400 tours/min. - Poids proposé 99 kg/net au lieu de 120 kg/net demandé dans le dossier. Poids brut non proposé. - Dimensions : larg. x prof. x haut 71 x 49,5 x 60,7cm au lieu de 58 x 67 x 57 cm demandé dans le dossier.

					<ul style="list-style-type: none"> - 750 Watt proposés au niveau du Raccordement électrique au lieu de 1300/1600 Watt demandés dans le dossier. - Pas de prise en compte des accessoires demandé dans le dossier. - Site Internet (URL du fabricant) attestant la conformité des caractéristiques proposées, non fourni. - Non pris en compte d'une prise en main de cinq (05) jours pour que le personnel (10 participants) s'adapte au montage et démontage et à l'utilisation, demandé dans le dossier.
KANRE DISTRIBUTION	26 103 340	30 801 941	26 103 340	30 801 941	Conforme 1^{er}
IMPERIUM GROUP	26 440 677	31 199 999	26 440 677	31 199 999	Conforme 2^{ème}
LBH	-	32 981 000	27 950 000	32 981 000	Conforme 3^{ème}
SL.CGB SARL	28 000 000	33 040 000	28 000 000	33 040 000	Conforme 4^{ème}
EXELLIUM	-	38 173 000	32 350 000	38 173 000	Non qualifié : pour les marchés similaires des cinq dernières années non fournis (MARCHE N°42/00/01/09/00/2024/01975 du 08/10/2024 pour l'acquisition de matériels d'analyse au profit du PAEA d'un montant de 114 786 834 F CFA TTC et MARCHE N°27/00/01/04/80/2024/00019 du 15/06/2024 pour l'acquisition de matériels spécifique au profit de LAME d'un montant de 31 500 000 F CFA TTC), la valeur d'un seul marché similaire est supérieure au montant de soumission qui est de 38 173 000 F CFA TTC au lieu de deux demandés.
GAFOUREY TRADING SERVICES	-	31 598 040	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Non conforme - Vitesse de rotation du disque principal proposée 70 – 640 tours/min et au lieu de 50 – 400 tours/min. - Poids proposé 86 kg/net au lieu de 120 kg/net demandé dans le dossier. Poids brut 150kg proposé au lieu de 155kg demandé dans le dossier. - Dimensions larg. x prof. x haut 70 x 51 x 57cm au lieu de 58 x 67 x 57 cm demandé dans le dossier. - Puissance du moteur proposée VDE 0530, EN 60034 : 0,75 Kw contre VDE 0530, EN 60034 : 1,5 kW demandé dans le dossier.
Attribution	Le soumissionnaire KANRE DISTRIBUTION pour l'acquisition de broyeurs à quatre (04) postes au profit du BUMIGEB pour un montant de vingt-six millions cent trois mille trois cent quarante (26 103 340) F CFA HTVA soit trente millions huit cent un mille neuf cent quarante un (30 801 941) F CFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.				

AGENCE BURKINABÈ DE L'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale porte à la connaissance du soumissionnaire au dossier de demande de propositions N°035-2025/ABER/DG/SG/DMP pour la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire en vue du recrutement d'un (01) cabinet d'avocats-conseil pour l'assistance juridique et judiciaire de l'ABER, dont l'avis à manifestation d'intérêt a été publié dans le quotidien des marchés n°4155-4156 du jeudi 05 au vendredi 06 juin 2025 et les résultats de la liste restreinte dans le quotidien des marchés n°4202 du lundi 11 août 2025 et dont l'ouverture de la proposition technique est intervenue le lundi 10 novembre 2025, que le processus de passation est annulé en raison d'un incident survenu lors de la phase d'évaluation des offres, compromettant ainsi le principe de régularité des marchés publics. **En conséquence, la présente procédure est annulée.**

Elle s'excuse auprès du soumissionnaire pour le désagrément occasionné par cette annulation.

*Pour la Directrice des Marchés Publics absente,
le Chef de service des Marchés de Travaux et
de Prestations Intellectuelles assurant l'intérim*

Boureima TAO



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGIN DE NAKAMBE

DEMANDE DE PRIX N° 2025-04/RNKB/PBLG/CNGH/PRCP pour l'acquisition d'équipements et matériels de bureau au profit de la mairie de Niaogho publié dans la revue des marchés publics N°4273 du mardi 18 novembre 2025

Financement : Budget communal Gestion 2025 ; Convocation de la CCAM : n° 2025-005/CNGH/SG/CAMP-NGH du 21 novembre 2025

Date d'ouverture des plis : 27 novembre 2025 ; Nombre de plis reçus : 07 plis.

Lot unique ; Enveloppe= 16 176 376 FCFA, Moyenne pondérées=14 577 810 FCFA TTC, Seuil minimum=12 391 138 FCFA TTC, Seuil maximum=16 764 481 FCFA TTC, Seuil de tolérance de 5% =11 771 581 FCFA TTC

Entreprises	Montant lu publiquement en francs CFA		Montant corrigé en francs CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SODIKAD		12 000 600		12 000 600	4ème	Conforme : offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance Pièces administratives non transmises à l'expiration du délais de 72 heures accordée
APMA COMMERCE	10 037 000	11 843 660		11 843 660	3ème	Conforme : offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance
JEHO NISSI SARL		11 808 260		11 808 260	2ème	Conforme : offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance
E C M P		11 646 600	9 750 000	11 505 000	Non classé	Non Conforme : offre anormalement basse au-delà du seuil de tolérance
AFRICA BUSINESS PRO	9 980 000	11 776 400		11 776 400	1 ^{er}	Conforme : offre anormalement basse mais dans limite du seuil de tolérance
TACIME INDUSTRIE		12 053 700		12 266 100	5ème	Conforme : offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance
ERNO SERVICE		14 059 700		14 059 700	6ème	Conforme :
Attributaire	AFRICA BUSINESS PRO : pour un montant de : onze million sept cent soixante-seize mille quatre cent (11 776 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.					

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE ZINIARÉ

DEMANDE DE PRIX N° 2025-028/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP POUR L'ENTRETIEN ET REPARATION DES COFFRETS ELECTRIQUES AVEC FOURNITURE ET POSE D'INTERUPTEURS INVERSEURS TRIPHASES POUR GROUPES ELECTROGENES AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ.

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025. Publication de l'avis : Quotidien N°4265 du jeudi 06 novembre 2025

Date d'ouverture : 17 novembre 2025 - Date de délibération : 21 novembre 2025. Nombre de plis reçus : 11

Lot	Montant prévisionnel TTC	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)	Marge de tolérance	
UNIQUE	7 000 000	5 461 538	6 384 615	5 426 923	7 342 308	5 155 577	
Lot	Soumissionnaires		Montants en F CFA	Observations			Rang
			Lus	Corrigés			

UNIQUE	BE	4 600 000 HTVA	5 428 000 TTC	Conforme	4 ^{ème ex}
	SOPESC	4 490 000 HT	5 298 200 TTC	Conforme	2 ^{ème}
	FASO ENERGIES EQUIPEMENT ET SERVICE SARL	4 800 000 HTVA	5 664 000 TTC	Conforme	6 ^{ème}
	4 MAT GROUP	4 400 000 HTVA	5 192 000 TTC	Conforme : Offre anormalement basse : Montant TTC inférieur au seuil minimal (5 426 923) -La prise en compte de la marge de tolérance (5 426 923) - (5 426 923) * (5%) = (5 155 577)	1 ^{er}
	SOTEMA	5 428 000 TTC	5 428 000 TTC	Conforme	4 ^{ème ex}
	EZF	5 650 500 HTVA	Néant	Non conforme : Item 1 : Température de fonctionnement 55° C proposé au lieu de 45 °C maximale demandé	Néant
	2TSB SARL	5 380 800 TTC 4 560 000 HTVA	5 380 800 TTC	Conforme	3 ^{ème}
	DAN-BARKI TRADING SARL	4 804 000 HTVA	5 668 720 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N°2025-024/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP DU 17/11/2025	Néant
	METAL MULTI VISION	5 664 000 TTC 4 800 000 HTVA	5 664 000 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N°2025-024/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP DU 17/11/2025	Néant
	KCD SARL	5 430 124 TTC	5 430 124 TTC	Non conforme : Absence de pièces administratives (ASF, ASMP, ANE, CNF, AIRC, ASC) conformément à la lettre N°2025-024/MS/SG/CHR-Z/DG/PRCP DU 17/11/2025	Néant
Attributaire		LOT UNIQUE : Entretien et réparation des coffrets électriques avec fourniture et pose d'interrupteurs inverseurs triphasés pour groupes électrogènes au profit du CHR de Ziniaré, au soumissionnaire 4 MAT GROUP pour un montant en francs CFA HTVA de quatre millions quatre cent mille (4 400 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			

DEMANDE DE PRIX N° 2025-026/MS/SG/CHR-Z/DG/ PRM POUR LA FOURNITURE DE LINGE HOSPITALIER, DE MATERIEL DE PROTECTION ET DE CONTROLE, FOURNITURE, RECHARGE ET INSTALATION D'EXTINCTEUR AU PROFIT DU CHR DE ZINIARÉ.

Suite à des erreurs constatées sur les montants des entreprises BURKINA ELECTRONIQUE et SSIAP dans les résultats publiés dans la revue des marchés publics n°4276 du vendredi 21 novembre 2025 au lot 4 uniquement.

Financement : Budget CHR Ziniaré, gestion 2025/

LOT 4 : Contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré

Publication de l'avis : Quotidien N° 4254 du Mercredi 22 octobre 2025.

Date d'ouverture : 03 novembre 2025- **Date de réexamen :** 24 novembre 2025. **Nombre d'offres reçues:** lot 4: 4

Lot	Montant prévisionnel	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	Seuil inférieur (0,85M)	Seuil supérieur (1,15M)
Lot 4	5 000 000 TTC	3 950 050	4 580 020	3 893 017	5 267 023
Lot	Soumissionnaires	Montants en F CFA	Observations	Rang	
4	SCEPSI	4 999 660 TTC	Néant	Non conforme Pour absence de spécifications techniques demandée dans le dossier d'appel à concurrence	Néant
	BURKINA ELECTRONIQUE	3 250 000 HTVA	3 835 000 TTC	Conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (3 893 017). - La prise en compte de la marge de tolérance (3 893 017) - (3 893 017) * (5%) = (3 698 366)	1 ^{er}
	SSIAP	3 882 200 TTC	3 882 200 TTC	Conforme : Offre anormalement basse : montant TTC inférieur au seuil minimal (3 893 017). - La prise en compte de la marge de tolérance (3 893 017) - (3 893 017) * (5%) = (3 698 366)	2 ^{ème}
	FASO ENERGIES	3 502 500 HTVA	4 132 950 TTC	Conforme	3 ^{ème}
ATTRIBUTIONS		LOT 4 : Contrôle, fourniture, recharge et installation d'extincteurs au profit du CHR de Ziniaré au soumissionnaire BURKINA ELECTRONIQUE pour un montant en franc CFA HTVA de trois millions deux cent cinquante mille (3 250 000). Le délai d'exécution est de trente (30) jours.			



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DÉLEGUÉES

Fournitures et Services courants

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Entretien et la maintenance des véhicules à 4 roues au profit de l'OST

Avis de demande de prix à clientèle N°2026-03/ MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la maintenance des véhicules à 4 roues tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations se répartissent en deux (02) lots pour un montant prévisionnel à ne pas dépasser de trente millions cent mille (30 100 000) francs CFA TTC :
- lot1 : entretien et maintenance du matériel roulant zone Ouagadougou (Ouagadougou, Koudougou et Fada) pour un montant annuel à ne pas dépasser de vingt un millions cent mille (21 100 000) FCFA TTC;
- lot2 : entretien, et maintenance du matériel roulant zone Bobo pour un montant annuel à ne pas dépasser de neuf millions (9 000 000) FCFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2026.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. lot 1 : **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**, lot 2 : **Vingt mille (20 000) francs CFA** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot de :
- lot1 : **six cents mille (600 000) FCFA TTC**;
- lot2 : **deux cent soixante-dix mille (270 000) FCFA TTC** devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le **26/12/2025, à 09 heures TU**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

Fournitures et Services courants

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS

Nettoyage des locaux de l'OST

Avis de demande de prix

N°2026-02/MS/SG/OST/DG/PRCP

1. L'OST dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet le nettoyage des locaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se composent en **cinq (05) lots** :

- lot1 : nettoyage des locaux de la Direction Générale pour un montant prévisionnel de 6 000 000 francs CFA TTC ;
- lot2 : nettoyage des locaux de la Direction Régionale de Ouagadougou et environs pour un montant prévisionnel de 11 000 000 francs CFA TTC ;
- lot3 : nettoyage des locaux de la Direction Régionale de Bobo-Dioulasso et environs pour un montant prévisionnel de 5 000 000 CFA TTC ;
- lot4 : nettoyage des locaux de la Direction Régionale de Koudougou et environs pour un montant prévisionnel de 4 000 000 CFA TTC ;
- lot5 : nettoyage des locaux de la Direction Régionale de Fada et environs pour un montant prévisionnel de 4 000 000 CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2026.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la direction générale sise à Ouaga 2000 et moyennant paiement d'un montant non remboursable à la caisse de l'OST à Ouaga 2000. lot 1, 2 et 3 : **vingt cinq mille (20 000)** francs CFA par lot, lot 4 et 5 : **Dix mille (10 000)** francs CFA par lot. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot de :

- lot1 (Direction Générale) : **cent-quatre-vingt mille (180 000) FCFA TTC**;
- lot2 (Ouagadougou et environs) : **trois cent trente- mille (330 000) FCFA TTC**;
- lot3 (Bobo-Dioulasso et environs) : **cent cinquante mille (150 000) FCFA TTC**;
- lot4 (Koudougou et environs) : **cent vingt mille (120 000) FCFA TTC**;
- lot5 (Fada et environs) : **cent vingt mille (120 000) FCFA TTC**

devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat de la direction générale de l'OST sise à Ouaga 2000 à proximité de la cours d'appel de Ouagadougou avant le 26/12/2025, à 09 heures TU.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Signature du Président de la Commission d'attribution des marchés

Roger PAKODE

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Prestations de pause-café, déjeuner et la location de salles au profit du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)

Avis de demande de prix à commandes

N° 2026-001/MICA/SG/DMP/SMF-PC

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

1. Le MICA dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet les **Prestations de pause-café, pause déjeuner et de location de salles** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décompose en **trois (03) lots** :

- **Lot 1 : Prestations de pause-café et déjeuner pour les activités du MICA se déroulant à Ouagadougou ;**
- **Lot 2 : Prestations de pause-café et de location de salles pour les activités du MICA se déroulant dans la région du Guiriko.**
- **Lot 3 : Prestations de pause-café et de location de salles pour les activités du MICA se déroulant dans la région du Nando.**

3. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2026. Le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder **soixante (60) jours**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat** ; **01 BP 514 Ouagadougou 01, sis à Immeuble du 15 octobre ; 1er étage, porte N°125**

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Artisanat** ; **01 BP 514 Ouagadougou 01** moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

- **Lot1 : vingt-cinq mille (25 000) francs CFA ;**
- **Lot2 : dix mille (10 000) francs CFA ;**
- **Lot3 : vingt mille (20 000) francs CFA.**

Les paiements s'effectueront auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : **25-32-47-76**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un **original et (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant :

- **lot 1 : neuf cent mille (900 000) FCFA ;**
- **lot 2 : cent mille (100 000) F CFA ;**
- **lot 3 : deux cent mille (200 000) F CFA.**

Ces garanties financières devront parvenir ou être remises à la **Direction des Marchés Publics du MICA**; **sis 1er étage de l'immeuble du 15 octobre, porte N°125 ; 01 BP 514 Ouagadougou 01**, avant le **23/12/2025, à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le budget prévisionnel du marché par lot et en Francs CFA Toutes Taxes Comprises est de :

- ❖ **Lot 1 :**
 - **Minimum : sept millions trois cent soixante huit mille neuf cent (7 368 900);**
 - **Maximum : trente un millions cinq cent quatre vingt un mille (31 581 000)**
- ❖ **Lot 2 :**
 - **Minimum : un million cent quarante huit mille deux cent (1 148 200);**
 - **Maximum : trois millions neuf cent quatre vingt dix huit mille deux cents (3 998 200) ;**
- ❖ **Lot 3:**
 - **Minimum : un million neuf cent trois mille (1 903 000);**
 - **Maximum : sept millions sept cent soixante dix mille quatre cents (7 770 400) ;**

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Abdoulaye COULIBALY

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts des Lettres et de la Communication

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso

PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DES CHAINES DE VALEUR MAÏS, SOJA, VOLAILLE ET POISSON ET DE RESILIENCE (PIMSAR)

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2025-31 F/MARAH/SG/DMP

Financement : Prêt FAD n°2100150043497 du 27/02/2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt/don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso.
2. Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition et installation d'équipements au profit de l'unité de production d'aliments pour poissons et volailles du CPAMAP à Bobo-Dioulasso, répartis en lot unique.
3. Le délai de d'exécution est fixé à cent quatre-vingt (180) jours calendaires maximum.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AO) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (+226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, e-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail,. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF) ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
7. Les offres doivent être remises à l'adresse suivante Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07 au plus tard le 07/01/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale). La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél +226 51 91 03 79 / 67 46 14 07 le 07/01/2026 à 9 heures 10 minutes (heure locale).
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de **dix millions (10 000 000) FCFA (XOF)** ;
9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)

Projet : Projet de développement intégré des chaines de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N°2025-32F/MARAH/SG/DMP

Financement : Don FAD n° 2100155042270 DU 27/02/2023

10. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027.

Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027, répartis en deux lots :

- **Lot 1** : Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs des Régions du Guiriko (ex-Hauts-Bassins) et du Sourou et du Bankui (ex-Boucle du Mouhoun) ;
- **Lot 2** : Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs des Régions du Kadiogo (ex-Centre) et de Nando (ex-Centre-Ouest).

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours calendaires maximum. Ce délai n'est pas cumulable en cas d'attribution de deux lots. Le contenu des offres ainsi que les exigences de qualification du soumissionnaire pour l'attribution d'un ou deux lots sont indiqués dans le Dossier d'appel d'offres.

11. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

12. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, E-mail : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail,. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).

13. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.

14. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **07/01/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **07/01/2026 à 9 heures 10 minutes (heure locale)**.

15. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :

- **Lot 1 : Quarante millions (40 000 000) FCFA (XOF) ;**
- **Lot 2 : Vingt millions (20 000 000) FCFA (XOF).**

16. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

17. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsonqda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Fournitures et Services courants

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027

Rectificatif pour sur l'objet et le contenu de l'avis n°2025-32F/MARAH/SG/DMP publié à la page 33 de la Revue des Marchés Publics n°4293 du mardi 16 décembre 2025.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°2025-32F/MARAH/SG/DMP

Objet : Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027
Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Financement : Don FAD n° 2100155042270 DU 27/02/2023

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) a obtenu un financement de la Banque africaine de développement (BAD) ci-après dénommée « la Banque », et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027.

Le Directeur des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs au titre de la campagne agricole 2026-2027, répartis en deux lots :

- **Lot 1** : Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs des Régions du Guiriko (ex-Hauts-Bassins) et du Sourou et du Bankui (ex-Boucle du Mouhoun) ;
- **Lot 2** : Acquisition de NPK et d'Urée au profit des producteurs des Régions du Kadiogo (ex-Centre) et de Nando (ex-Centre-Ouest).

Le délai de livraison est fixé à soixante (60) jours calendaires maximum. Ce délai n'est pas cumulable en cas d'attribution de deux lots. Le contenu des offres ainsi que les exigences de qualification du soumissionnaire pour l'attribution d'un ou deux lots sont indiqués dans le Dossier d'appel d'offres.

2. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'offres (AOI) ouvert telle que définie dans le [Cadre de Passation des Marchés de la Banque](#)² pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.
3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, **E-mail** : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance du Dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous durant les heures de travail. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être retiré auprès du Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH (03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, sis à Ouaga 2000) par tout Soumissionnaire intéressé, contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA (XOF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible, auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : +226 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'appel d'offres sera remis au Soumissionnaire sur présentation d'une quittance de paiement délivrée par le Régisseur de la DG-CMEF.
5. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05/01/2026 à 09 heures 00 minute (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **05/01/2026 à 9 heures 10 minutes (heure locale)**.
6. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre pour un montant de :
 - **Lot 1 : Quarante millions (40 000 000) FCFA (XOF) ;**
 - **Lot 2 : Vingt millions (20 000 000) FCFA (XOF).**
7. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les **propriétaires effectifs** du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la notice d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation inclus dans le dossier d'appel d'offres.
8. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Adresse du lieu de dépôt des offres

Acheteur : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)

Projet : Projet de développement intégré des chaînes de valeur maïs, soja, volaille et poisson et de résilience (PIMSAR)

Pays : BURKINA FASO

Ville : Ouagadougou

Adresse postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03 Burkina Faso

Rue : Avenue SEMBENE Ousmane

Adresse du bureau : Secrétariat de la Direction des marchés publics du MARAH, Rez-de-Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sis à Ouaga 2000.

Numéro de téléphone : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07

Adresse du lieu d'ouverture des plis

Salle de réunion de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ; Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

LE DIRECTEUR DES MARCHES PUBLICS
Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO

Administrateur des services financiers

Sélection de candidats en vue de l'établissement d'une liste actualisée de prestataires aux marchés publics du Ministère de la Sécurité

**Avis à Manifestation d'Intérêt
N° 2026-01/MSECU/SG/DMP**

1. Le Ministère de la Sécurité souhaite recevoir des candidatures pour l'établissement d'une liste actualisée de prestataires dans le cadre de ses procédures de demande de cotations, pour la période de 2026 à 2028.

2. Cet avis à manifestation d'intérêt a pour but de disposer d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés que le Ministère de la Sécurité (MSECU) pourrait consulter de façon rotative pour la réalisation **des marchés de fourniture et équipements (Lot 01), prestation de services (Lot 02) et de travaux (Lot 03)**.

3. Peuvent y soumissionner toutes les personnes physiques ou entreprises spécialisées dans l'un des domaines cités ci-dessous pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et sont en règle vis-à-vis de l'Administration :

FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Acquisition de matériels informatiques, de consommables informatiques, de consommables d'imprimerie et péri-informatiques ;
- Acquisition de fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage ;
- Acquisition de produits alimentaires ;
- Acquisition de matériels de bureau, de mobiliers de bureau, de réfrigérateurs ;
- Acquisition de petits matériels, de pièces de rechange, d'outillage technique ;
- Acquisition de climatiseurs ;
- Acquisition de véhicules deux (02) roues, trois (03) roues et quatre (04) roues ;
- Acquisition d'imprimés administratifs ;
- Confection de gadgets publicitaires ;
- Acquisition de matériels électro-ménagers ;
- Acquisition et conception de logiciel ;
- Acquisition d'effets d'habillement ;
- Fourniture de matériels de surveillance et accessoire ;
- Acquisition et pose de rideaux et de pots de fleur
- Acquisition de conteneurs ;
- Acquisition de produits pharmaceutiques ;
- Acquisition de matériel médical ;
- Acquisition de téléphones portables ;
- Acquisition de matériels de plomberie et d'électricité ;
- Acquisition et maintenance de matériels de visio-conférence ;
- Acquisition de titre de transport ;
- Autres acquisitions de fournitures et d'équipements.

SERVICES COURANTS

- Fourniture de pause-café et pause déjeuner ;
- Assurance de véhicules à quatre (04) roues ;
- Abonnement aux journaux ;
- Connexion internet ;
- Réalisation des travaux informatiques ;
- Conception et impression de document divers ;
- Location de véhicules ;
- Location de salles ;
- Décoration ;
- Réparation de matériels et mobiliers de bureau ;
- Entretien et réparation de véhicules de deux (02), trois (03) roues et quatre (04) roues ;
- Entretien et réparation de plomberie sanitaire ;
- Entretien et maintenance de circuit électrique et installation solaires ;
- Entretien et réparation de matériels de surveillance ;

- Entretien et nettoyage ;
- Gardiennage ;
- Entretien et maintenance de photocopieurs, de groupes électrogène, de climatiseurs, de matériels informatiques, de suppresseurs, et d'ascenseurs ;
- Entretien de soutes à carburant ;
- Acquisition de titres de voyages ;
- Autres prestations de service.

TRAVAUX

- Travaux de construction, de réfection ou de réhabilitation de bâtiments ;
- Travaux de menuiserie bois, aluminium et métallique ;
- Construction d'ouvrage de franchissement ;
- Travaux d'aménagement ;
- Travaux d'entretien intérieur et extérieur de bâtiment ;
- Travaux de câblage réseau et renforcement de réseau électriques ;
- Réalisation de forages ;
- Travaux d'électricité et de plomberie sanitaire ;
- Travaux d'entretien de soutes à carburant ;
- Autres travaux.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leur offre sous pli fermé portant la mention « **Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte du MSECU au titre des années 2026-2028, suivi du lot concerné :** »

Lot 1 : Fournitures et équipements ;

Lot 2 : Services courants ;

Lot 3 : Travaux.

Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

1. Une lettre de soumission adressée à monsieur le Directeur des Marchés Publics du MSECU ;
2. Le domaine principal d'activités ;
3. Une copie de l'extrait du registre de commerce ;
4. Un agrément technique du domaine s'il y a lieu ;
5. Un contact téléphonique permanent.

Les offres établies en langue française et comportant un (01) originale et une (01) copie doivent être déposées **au secrétariat de la DMP sise au 2ème étage de l'immeuble Pyramide du MSECU sur l'avenue de l'Indépendance, en face de l'ex MENAPLN, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, tél : 25-50-53-72/25-50-53-71 au plus tard le 23/12/2025 à 09 heures 00 minute.** Toute information supplémentaire peut être obtenue les jours ouvrables aux heures de service au même endroit.

NB :

- 1- Un prestataire ne peut soumissionner que dans un seul des lots cités au point 4.
- 2- Ne sont pas concernés par le présent avis les prestataires déjà inscrits sur la liste publiée en 2025 du Ministère de la Sécurité. Ils sont déjà dans la base de données des prestataires du MSECU.
- 3- L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Ramané PILABRE
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPÉRATION RÉGIONALE ET DES BURKINABÈ DE L'EXTRÉIEUR

Actualisation de la liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations du Ministère des Affaires, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur

Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-01/MAECRBE/SG/DMP

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2026, le Ministère des Affaires, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur (MAECRBE) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'actualisation de la liste des fournisseurs/prestataires qualifiés dans les différents domaines à consulter pour les demandes de cotations.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données actualisée composée de fournisseurs/prestataires / consultants que le MAECRBE pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour les travaux et l'acquisition de biens et services.

3. La liste qui sera constituée est valable pour l'exercice budgétaire 2025-2026-2027.

4. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

Fournitures et équipements ; services courants ; travaux ; prestations intellectuelles.

5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « *Appel à manifestation d'intérêt en vue de l'actualisation de la liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations du MAECRBE* ».

6. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- **L'identité de la personne pouvant engager l'entreprise et sa fonction ;**
- **Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le(s) domaine(s) pour lequel/ lesquels le candidat souscrit**
- **Le domaine principal des activités ;**
- **Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques indiquant qualification et les compétences du domaine d'intervention choisi ;**
- **Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;**
- **L'agrément technique dans le domaine ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;**
- **Un contact téléphonique permanent;**
- **Adresse complète et exacte**
- **Toute autre information complémentaire jugée importante.**

7. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès des structures du MAECRBE sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Direction des marchés publics (DMP) du **Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabè de l'Extérieur** 2^e étage porte 222 ou 224 du bâtiment R+3; Boîte postale : 03 BP 7038 Ouagadougou 03, Numéro de téléphone : 25 32 47 32 poste 387.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **23/12/2025 à 09 heures 00 minutes**.
Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine principal d'intervention des candidats.

9. Le MAECRBE se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

NB :

- ✓ Les entreprises déjà enregistrées dans la base de données 2025 seront prises en compte dans la base de données actualisée pour les exercices budgétaires 2025, 2026 et 2027.
- ✓ Aussi si un domaine d'activité exige un agrément, une autorisation d'exercer, l'absence de ce document constituera un motif de rejet de l'offre.
- ✓ Aucun candidat ne peut soumissionner dans plus de trois (03) domaines.

**Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Armand MILLIGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques/
Recherche Scientifique

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

RECRUTEMENT D'UN (01) BUREAU DE SUIVI CONTROLE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE KADOMBA AU PROFIT DU PROJET DE SECURITE DE L'EAU AU BURKINA FASO

Rectificatif du Quotidien N°492 - Lundi 15 Décembre, page 123 - 1234,
portant sur la date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2025-046M/ MARAH/ SG/ DMP

Financement : IDA – PSE-BF

N° de référence : BF-PIF-524436-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Suivi-Contrôle (BSC) des travaux de reconstruction du barrage de Kadomba au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)**.

L'objectif global de la mission de suivi contrôle est d'assurer le suivi contrôle de l'exécution des travaux de reconstruction du barrage de Kadomba, conformément aux spécifications techniques et plans d'exécution et ce, suivant les règles de l'art, dans le respect de la qualité, des délais et des coûts, mais également dans le respect de la législation nationale en matière d'environnement et de travail, et des normes environnementales et sociales (NES) de la Banque mondiale.

Les objectifs spécifiques du suivi-contrôle des travaux sont notamment :

- effectuer la supervision et la validation des études, notes de calcul et plans d'exécution des travaux ainsi que l'approbation du Plan d'Assurance Qualité (PAQ), du Plan de gestion environnementale et sociale chantier (PGES-C) et du Plan d'Hygiène Santé-Sécurité chantier (PHSS-C) préparés par l'entreprise
- d'assurer l'utilisation de matériel, matériaux et agrégats de qualité sur le chantier ;
- d'assurer la réalisation des travaux de qualité conformes aux dossiers d'exécution et suivant les normes applicables et les règles de l'art ;
- d'assurer la réalisation des travaux dans le respect des obligations environnementales et sociales (ES) ;
- de veiller au respect du délai global contractuel ;
- de veiller à la maîtrise des coûts ;
- assurer la gestion des réclamations et le contrôle des modifications ;
- rédiger les rapports d'avancement des travaux (rapports mensuels, rapports E&S et rapport de fin de travaux) ;
- participer aux réceptions provisoire et définitive des travaux ;
- assurer le suivi du fonctionnement du barrage pendant la période de garantie ;

A titre indicatif les BSC auront à réaliser les activités suivantes :

- Les assistances administratives, techniques, financières et contractuelles ;
- Le suivi et Contrôle des travaux à pied d'œuvre ;
- Le contrôle des travaux préparatoires et des opérations préalables ;
- Visa des documents de conception et d'exécution ;
- L'assistance à la mise en œuvre du PGES, PHSS et PAR ;
- L'animation des réunions ;
- La réception des travaux et suivi du fonctionnement du barrage pendant la période de garantie.

La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment :

- brochures, prospectus de présentation du consultant (firme) ;
- qualifications pour exécuter les services ;
- référence des clients ;
- références techniques dans les missions similaires exécutées (années de réalisation, coûts, clients et adresse/ téléphone), et les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation, etc.
-

A ce titre, il devra justifier d'au moins une solide expérience, d'au moins 10 ans, dans le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation ou de construction de barrages et des travaux de réhabilitation ou de réalisation de périmètres irrigués.

La durée prévisionnelle des prestations du consultant (firme) est de neuf (09) mois.

NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

NB : la complexité similaire s'entend par : ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt comporteront notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification (RCCM, IFU, localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence ;
- les critères de présélection porteront sur la réalisation :
- (i) au moins 10 ans, dans le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation ou de construction de barrages et des travaux de réhabilitation ou de réalisation de périmètres irrigués
- (ii) au moins cinq (05) missions de suivi contrôle des travaux de réhabilitation ou de construction de barrages de capacité supérieur ou égale à 1,5 millions (1 500 000) m³ au cours des dix (10) dernières années (2016-2025) ;
- (iii) trois (03) des expériences ci-dessus sous financement multilatéral.

Les références similaires doivent être justifiées par des copies de contrats (page de garde indiquant le montant et la source de financement, l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution la page de signature, le personnel clé mobilisé par le consultant, le contact du client, le rôle du candidat en cas de groupement (chef de file ou membre), la taille des projets (Volume de barrage) et une attestation de bonne fin. Les expériences du consultant ou groupement de consultants sur financement multilatéral seront un atout, et à ce titre seront enregistrées et valorisées. Le consultant fournira également une fiche synthétique pour chaque mission similaire présentée.

Les références en tant que sous-traitants ne seront pas considérées.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Version révisée Septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

Un Consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode de sélection fondé sur la Qualification du Consultant (SQC) tel que décrit dans le Paragraphe 7.3 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) Version révisée Septembre 2025.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-91-03-79 / 67-46-14-07 ; E-mail : dmpmaah@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.**
Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié en quatre (04) exemplaires (un (01) original et trois (03) copies + une (01) copie numérique en PDF (sur clé USB)) marquées comme tels et déposés sous plis fermés, à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier électronique dmpmaah@gmail.com avec en copie à : dkepien@gmail.com, secretariatpse2024@gmail.com, yves.joanes@gmail.com au plus tard **le lundi 05 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Les termes de référence de la mission peuvent être consulté à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/file/d/1kI5BdYMSfhrTZculHgWZATiwxosA0HNO/view?usp=sharing>

Budget Prévisionnel : 58 333 dollars soit 35 000 000 FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DESRESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

RECRUTEMENT D'UN (01) BUREAU D'ETUDES POUR LA REALISATION D'ETUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) ET DE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE DE KADOMBA DANS LA COMMUNE DE SATIRI, PROVINCE DU HOUET, REGION DE GUIRICO AU PROFIT DU PROJET DE SECURITE DE L'EAU AU BURKINA FASO

Rectificatif du Quotidien N°492 - Lundi 15 Décembre, page 125 - 126, portant sur la date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-045M/ MARAH/ SG/ DMP

Financement : IDA – PSE-BF N° de référence : BF-PIF-520070-CS-CQS

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **réalisation d'Etude d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et de Plan d'Action de Réinstallation dans le cadre de la reconstruction du barrage de Kadomba dans la commune de Satiri, province du Houet, Région de Guiriko au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF)**.

L'objectif général de la réalisation de l'Etude d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour le sous-projet est d'identifier, de décrire et d'évaluer les risques et impacts environnementaux et sociaux potentiels des travaux de la reconstruction et de rehaussement de la digue du barrage de Kadomba en vue d'une part, de proposer des mesures nécessaires pour prévenir, minimiser/ atténuer ou compenser les impacts négatifs et bonifier les impacts positifs ; et d'autre part, d'identifier l'ensemble des personnes affectées, de justifier les déplacements physiques et économiques et de proposer des mesures de mitigation. Plus spécifiquement il s'agit :

- de concevoir des outils d'identification et d'évaluation des impacts et des risques environnementaux et sociaux ;
- d'identifier et d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux et risques liés à la reconstruction et rehaussement de la digue du barrage en s'alignant sur les NES de la Banque mondiale et la législation nationale ;
- de réaliser les consultations et les informations des parties prenantes en vue d'une acceptabilité sociale des activités ;
- d'analyser les variantes de conception susceptibles de faire éviter si possible ou de minimiser au cas échéant les impacts et risques négatifs potentiels ;
- de décrire les mesures d'atténuation, de bonification, d'accompagnement, de suivi, et les mesures institutionnelles requises pour prévenir, minimiser ou compenser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ou pour accroître les impacts positifs et d'élaborer le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- de décrire les méthodes d'évaluation et de compensation des pertes, notamment les méthodologies de recensement des personnes et des biens affectés par les travaux, les conditions d'éligibilité et d'élaborer le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) ;

La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (**bureaux d'études**) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services notamment :

- brochures, prospectus de présentation du consultant ;
- qualifications pour exécuter les services ;
- référence des clients ;
- références techniques dans les missions similaires exécutées (années de réalisation, coûts, clients et adresse/ téléphone), et les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation, etc.

NB : Les soumissionnaires joindront obligatoirement de manière chronologique et lisible, les copies des pages de garde (mentionnant l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution) et de signature des marchés, des attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence.

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires en règle vis-à-vis de l'administration pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire.

NB : la complexité similaire s'entend par : ampleur des contrats, nature de la prestation, domaine technique et contexte géographique.

Les bureaux intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises pour l'exécution des services ci-dessus indiqués. Les dossiers de manifestation d'intérêt comporteront notamment :

- une lettre de manifestation adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
- une présentation du bureau faisant ressortir son identification (RCCM, IFU, localisation, adresse complète) et ses domaines de compétence ;
- les critères de présélection porteront sur la réalisation :
- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la réalisation des études EIES/ NIES et PAR/ ES ;
- Avoir réaliser au moins cinq (05) références similaires exécutées et attestées (certificats de bonne exécution) dans la réalisation des EIES/ NIES et PAR/ ES au cours des dix (10) dernières années
- Avoir réaliser au moins trois (03) références similaires exécutées et attestées (certificats de bonne exécution) dans la réalisation des EIES/ NIES et PAR/ ES dans des projets ou programmes de développement financés par la Banque mondiale ou d'autres partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Millenium Chalenge Corporation (MCC) au cours des dix (10) dernières années ;
- Avoir réaliser des missions d'études EIES/ NIES et PAR/ ES d'une valeur d'au moins dix millions (10 000 000) FCFA TTC au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2025).

Les références similaires doivent être justifiées par des copies de contrats (page de garde indiquant le montant et la source de financement, l'objet, le commanditaire, le délai d'exécution la page de signature, le personnel clé mobilisé par le consultant, le contact du client, le rôle du candidat en cas de groupement (chef de file ou membre), la taille des projets (Volume de barrage) et une attestation de bonne fin. Les expériences du consultant ou groupement de consultants sur financement multilatéral seront un atout, et à ce titre seront enregistrées et valorisées. Le consultant fournira également une fiche synthétique pour chaque mission similaire présentée.

Les références en tant que sous-traitants ne seront pas considérées.

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 et 3.19 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Version révisée Septembre 2025, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire. Un Consultant (firme) sera sélectionné selon la méthode de sélection fondé sur la Qualification du Consultant (SQC) tel que décrit dans le Paragraphe 7.3 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) Version révisée Septembre 2025.

Le consultant présentant à la suite de l'évaluation, le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission sera retenu et invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouagadougou 2000, téléphone 51-91-03-79 / 25 41 17 47 ; E-mail : dmpmaah@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.**

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être rédigés en langue française et présentés sous forme d'un document relié en quatre (04) exemplaires (un (01) original et trois (03) copies + une (01) copie numérique en PDF (sur clé USB)) marquées comme tels et déposés sous plis fermés, à l'adresse ci-dessous en personne, ou par courrier électronique dmpmaah@gmail.com avec en copie à : dkepijan@gmail.com, secretariatpse2024@gmail.com, yves.joanes@gmail.com au plus tard le **lundi 05 janvier 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Les termes de références peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/file/d/1hqQkj-A2JQoQurB8Kp-weF2jno43Uo/view?usp=sharing>

Budget Prévisionnel : 50 000 dollars soit 30 000 000 FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Recrutement de cabinets de placement pour la mise à disposition de personnel intérimaire dans le cadre de la mise en œuvre des activités des brigades de la SONATER

Avis à manifestation d'intérêt N°2025-009/SONATER/DG/SPM

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Equipement Rural (SONATER), gestion 2026.

2. Dans le cadre de la mise en œuvre des activités des brigades mixtes, la SONATER souhaite recruter des cabinets de placement en vue de la mise à disposition de personnel intérimaire.

3. Les cabinets recrutés assureront les tâches suivantes :

- la gestion administrative du personnel mis à disposition de la SONATER : les cabinets mettront à la disposition de la SONATER les agents selon les qualifications contenues dans les termes de références. Elles géreront administrativement les contrats de travail qu'ils signeront avec le personnel intérimaire ;
- la santé et sécurité au travail du personnel mis à disposition : les cabinets assureront les visites médicales ainsi que la fourniture d'équipements de protection en matière de SST du personnel mis à disposition prévues par la réglementation en vigueur ;
- la rémunération du personnel mis à disposition : le cabinet rémunérera directement le personnel mis à disposition dont elle assure totalement la gestion administrative et financière.

4. L'exécution des prestations est allotie comme suit :

- mission 1 : recrutement d'un cabinet pour la mise à disposition de la SONATER de treize (13) agents administratifs et de personnel pour la maintenance et la réparation des engins ;
- mission 2 : recrutement d'un cabinet pour la mise à disposition de la SONATER de onze (11) chauffeurs.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités des candidats ;
- les qualifications des candidats dans le domaine des prestations (agrément technique pour l'exercice de l'activité de placement ou de travail temporaire) ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années : avoir exécuté au moins un (01) contrat de placement de personnel intérimaire au profit de l'Etat ou ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés ainsi que les attestations de bonne exécution). La présentation de chaque référence doit faire ressortir au moins l'intitulé de la mission, le nom et les contacts du maître d'ouvrage, l'année de réalisation, les dates de début et de fin de la mission, le montant du marché. Aussi, la Commission d'attribution des marchés de la SONATER, maître d'ouvrage délégué, peut à tout moment demander aux soumissionnaires, la présentation des originaux aux fins de vérification.

7. Pour chacune des missions, une liste de six (06) cabinets présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par la SONATER ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de la qualité technique.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) de la SONATER, rez de chaussée, couloir droit, deuxième porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, TEL : 00226 25 30 74 08, aux heures suivantes : de 07 heures 30 mn à 16 heures 00 mn tous les jours ouvrables.

9. Les manifestations d'intérêt avec la mention « **recrutement de cabinets de placement pour la mise à disposition de personnel intérimaire dans le cadre de la mise en œuvre des activités des brigades de la SONATER, mission** » doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de la SONATER, 1^{er} étage, couloir gauche, première porte à gauche, 01 BP 1950 Ouagadougou 01, Tél. : 00226 25 30 74 08 au plus tard le **31/12/2025 à 09 heures**.

Le Directeur Général
Président de la CAM

Issaka COMPAORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural

Prestations intellectuelles

MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉSENLAVEMENT

CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES DES PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATIONS DU MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES ET DU DÉSENLAVEMENT AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2026-2028.

Avis à manifestation d'intérêt

N°2025-1857/MID/SG/DMP/SMF-PC du 12 décembre 2025

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés Publics (PPM) ; exercices 2026-2028, le Ministère des Infrastructures et du DéseNLavement lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations au titre des années 2026-2028.
2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêts est de disposer d'une base de données de fournisseurs/prestataires que le MID pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes (demandes de cotations) pour la réalisation des travaux et la fourniture de biens et services.
3. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et qui sont spécialisées dans les domaines ci-après :

N°	Domaines	Composition du dossier
1	<ul style="list-style-type: none">- Abonnement aux journaux, aux revues nationaux et internationaux et aux chaînes TV payantes ;- Acquisition de fourniture de bureau ;- Fourniture de matériaux et bitume pour chantier ;- Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage ;- Fourniture de mobilier de bureau ;- Acquisition et installation de kits de vidéosurveillance ;- Acquisition et installation de matériel audiovisuel ;- Fourniture de matériel de logement ou de bureau ;- Acquisition d'effets d'habillement ;- Acquisition de pneus et batteries pour véhicules à quatre (4) ou deux (2) roues ;- Acquisition de Crédits de communication ;- Acquisition d'agrégats ;- Acquisition de produits pharmaceutiques et de vaccins ;- Acquisition de plants ;- Acquisition de grillage.	<ul style="list-style-type: none">- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du DéseNLavement ;- une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète.
2	<ul style="list-style-type: none">- Conception, diffusion de spots publicitaires, insertion et couverture médiatique d'activités ;- Fourniture de matériel technique et d'équipement de chantier ;- Fourniture de consommables informatique ;- Fourniture de matériel informatique et péri informatique ;- Acquisitions de logiciel ;- Acquisition et recharge de matériel d'extincteur ;- Entretien de bâtiments intérieurs et extérieurs.	<ul style="list-style-type: none">- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du DéseNLavement ;- une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète ;- une copie de l'agrément technique dans le domaine.
3	<ul style="list-style-type: none">- Acquisition de billets d'avion ou titre de voyage.	<ul style="list-style-type: none">- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du DéseNLavement ;- une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète ;- une copie de l'autorisation d'exercer dans le domaine.
4	<ul style="list-style-type: none">- Assistance technique et maintenance des engins de chantier ;- Entretien et réparation de matériel et mobilier de bureau ;- Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues ;- Entretien, réparation et acquisition de climatiseurs ;- Entretien et réparation de matériel électrique et de groupe électrogène ;- Entretien, réparation et acquisition de photocopieurs ;- Entretien et nettoyage des locaux ;- Conception artistique ;- Diverses locations et prestations (matériel roulant, sonorisation, salle, tente, hôtesse, ...) ;- Acquisition et installation de plaques scolaires.	<ul style="list-style-type: none">- l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du DéseNLavement ;- une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète.

	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de pause-café et pause-déjeuner. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du Désenclavement ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète ; - une copie de l'autorisation d'exercer dans le domaine.
	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues ; - Gardiennage des locaux ; - Maintenance et réparation du matériel informatique ; - Installation internet ; - Entretien, réparation et acquisition des photocopieurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du Désenclavement ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine.
	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et réfection de bâtiment ; - Réalisation, équipements de forage (ouvrage d'approvisionnement d'eau potable, ...) ; - Travaux de plomberie sanitaire ; - Construction d'un incinérateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; - une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Ministre des Infrastructures et du Désenclavement ; - une présentation de l'entreprise faisant ressortir ses qualifications et compétences dans le domaine et son adresse complète ; - une copie de l'agrément technique dans le domaine.

4. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-dessus au regard du domaine :
5. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires du MID 2026-2028 ».
6. Les candidats doivent préciser dans leurs lettres de manifestation d'intérêt, les domaines intéressés. La non précision du domaine par le prestataire dans sa lettre de manifestation d'intérêt est un motif de non-conformité pour le domaine concerné.

Par ailleurs, conformément à l'article 77 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31/12/2024, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés du 31 décembre 2024, les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt **dans plus de trois (03) domaines**.

7. Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé leurs offres de services auprès du MID sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
8. Les offres rédigées en langue française en un (01) exemplaire et trois (03) copies, devront parvenir à la **Direction des marchés publics du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement sis au Building Lamizana : 3ème étage, Avenue du 11 décembre ; Ouagadougou** ; Boîte postale : **03 BP 7011 Ouagadougou 03** ; Numéro de téléphone : **(00226) 51 29 15 49** aux jours et heures ouvrables au plus tard le **29 décembre 2025 à 16 heures**.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne sera pas responsable de la non réception du dossier de la manifestation d'intérêt.
10. Le Ministère des Infrastructures et du Désenclavement se réserve le droit de ne donner suite à toute ou partie des offres reçues.

NB : Les prestations intellectuelles (consultation de consultants) ne sont pas concernées par la présente base de données

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Lizata SAVADOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Prestations intellectuelles

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL)

Rectificatif du Quotidien n°4293 – Mardi 16 décembre 2025, page 42 - 44 portant sur la numérotation

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2025-05/SONABEL/DG/SG/DPSR/DM/DMTP1

(Actualisation de la liste des fournisseurs pour prendre en compte les localités hors Ouagadougou)

Constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés Publics (PPM), exercice 2025, la SONABEL lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que la SONABEL pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour l'acquisition de biens et services dans ses agences commerciales.

I. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants, et spécialisées dans les domaines ci-après :

A. Fournitures et équipements

- 1 Matériels, produits d'entretien et de nettoyage ;
- 2 Fourniture de consommable bureautique ;
- 3 Fourniture de Gadgets publicitaires ;
- 4 Matériels et mobiliers de bureau ;
- 5 Documentations spécifiques ;
- 6 Matériels informatiques (agrément exigé) ;
- 7 Fournitures de consommables informatiques (agrément exigé) ;
- 8 Pièces de rechange pour groupes électrogènes ;
- 9 Produits de laboratoires de centrale ;
- 10 Pièces de rechange de véhicules ;
- 11 Matériels de mesures hydrologiques et hydrauliques ;
- 12 Equipements de contrôles électriques (compteurs, transducteur, détecteur, simulateur, régulateur, équipement d'injection primaire et secondaire, TC, TP, BEI, BEU, centrales de mesures, convertisseurs, embouts, cosses, fils, câbles, modems, outillages spécifiques, condensateur, carte électronique, etc.) ;
- 13 Fourniture de matériel de Transport d'Energie ;
- 14 Fourniture d'équipements des systèmes de sécurité incendie :
 - ✓ la détection avec ou sans extinction automatique : centrale de détection, détecteurs, filières incendie ;
 - ✓ les réseaux d'eau incendie : poteaux, bouche, robinets, vannes, tuyaux, accessoires de pose.
- 15 Fourniture de matériels et supports de visibilité (agendas, calendrier, dépliants, etc.) ;
- 16 Fourniture de matériels et consommables de froid (agrément exigé) ;
- 17 Fourniture d'articles de sport, d'art et de loisirs ;
- 18 Fourniture de matériel et d'équipement électrique (relais de protection, câbles de contrôle commande, matériel de câblage, filières, transformateur de courant, de tension, fusibles, de disjoncteurs, valise d'essais des protections, compteurs d'énergie, paratonnerre, etc.) ;
- 19 Fourniture de matériel et d'équipement de télécommunications (équipement de téléphonie de sécurité, de télétransmission, de télé conduite, de radiocommunication, de cartes électroniques, parafoudres) ;
- 20 Fourniture de matériels du Système de sécurité électronique ;
- 21 Fourniture et installation des équipements d'énergie (onduleurs et régulateurs de tensions) ;
- 22 Achat de consommables pour onduleurs ;
- 23 Achat de câbles Ethernet (informatique) ;
- 24 Achat annuel de licence onduleur ;
- 25 Achat de panneaux solaires ;
- 26 Fourniture de petit matériel et outillage ;
- 27 Fourniture de climatiseurs.

B. Prestations de service

- 1 Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau ;
- 2 Entretien et maintenance informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
- 3 Location de matériels, équipement ;
- 4 Location de véhicules ;
- 5 Location de salles de réunions / décoration de salles ;
- 6 Pause-café et pause déjeuner ;
- 7 Réparation de matériels électroniques ;
- 8 Fabrication de cartes électroniques ;
- 9 Programmation des automates / réparation ;
- 10 Analyses d'eau ;
- 11 Mesures topographiques ;
- 12 Montage, entretien et réparation de matériel de contrôle électrique ;
- 13 Livraison d'agrégrats pour les travaux dans la ville et les banlieues ;
- 14 Transport de supports et matériels électriques dans la ville et banlieues ;
- 15 Location de grue ;
- 16 Conception et implémentation d'outils de gestion informatiques ;
- 17 Maintenance des onduleurs ;
- 18 Dépannage ;
- 19 Nettoyage des locaux ;
- 20 Conception, diffusion de spots publicitaires et couverture médiatique des activités ; communication et relations publiques (agréments exigés) ;

- 21 Edition et impressions de documents et supports de visibilité ;
 22 Prestations de dîners lors des rencontres professionnelles avec les partenaires (catégorie hôtels) ;
 23 Traitement phyto-sanitaire (serpents, rats, insectes, moustiques...) ;
 24 Incinération des déchets industriels et évacuation des terres souillées ;
 25 Traitement des archives physiques ;
 26 Transport ;
 27 Dédouanement livraison de matériel ;
 28 Maintenance de serveurs / logiciels (agrément exigé) ;
 29 Entretien et réparation de climatiseurs (agrément exigé) ;
 30 Entretien et réparation de groupes électrogènes (agrément exigé) ;
 31 Gardiennage.

C. Travaux

- 1 Travaux de génie civil (agrément exigé) ;
 2 Entretien, réparation et maintenance des bâtiments (agrément exigé) ;
 3 Entretien, réparation et maintenance des véhicules ;
 4 Entretien, réparation et maintenance des groupes de centrale (agrément exigé) ;
 5 Fabrication de pièces / réparation d'équipements par usinage avec machines-outils ;
 6 Rebobinage de moteurs électriques ;
 7 Construction de tuyauterie et réparation de construction métallique ;
 8 Entretien des équipements d'auscultation des barrages ;
 9 Montage, entretien et réparation de matériel HTB de Transport d'Energie (agrément exigé) ;
 10 Réalisation des branchements et extensions légères dans la ville et dans les banlieues (agrément exigé) ;
 11 Fonçage et pose de buse ;
 12 Elagage des lignes dans la ville et les banlieues ;
 13 Réalisation de massifs spéciaux dans la ville et les banlieues ;
 14 Réalisation des puits de terre dans la ville et les banlieues ;
 15 Calorifugeage des tuyauteries ;
 16 Barème des cuves de stockage ;
 17 Réalisation de circuit ondulé + terre ;
 18 Forages (agrément exigé) ;
 19 Réalisation des branchements et extensions légères dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (agrément exigé).

II. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte de la SONABEL au titre de l'année 2025 ». Les dossiers des candidats devront comporter les informations suivantes :

- ✓ une lettre de soumission adressée à monsieur le Directeur général de la SONABEL ;
- ✓ le domaine principal du soumissionnaire ;
- ✓ une copie certifiée de l'extrait du registre du commerce ;
- ✓ une attestation de situation fiscale ;
- ✓ un certificat de non-faillite ;
- ✓ un agrément du domaine technique s'il y a lieu ;
- ✓ un contact téléphonique permanent et actif.

NB : Sous peine de rejet de leurs offres, les soumissionnaires doivent préciser dans la lettre de soumission, les domaines auxquels ils postulent. Un soumissionnaire ne peut postuler à plus de trois (03) domaines.

- III. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MINEFID du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- IV. **Informations supplémentaires.** Les candidats qui désirent avoir des informations complémentaires peuvent s'adresser par écrit à l'adresse ci-dessous aux jours non fériés du lundi au vendredi de 7 h 30 mn à 16 h 00 GMT :
 - Immeuble COMPAORE sis à Ouaga 2000 côté Ouest du monument des Héros nationaux.
 - Étage : 2^{ème} étage (Direction des Marchés)
 - Ville : Ouagadougou
 - Boite postale : 01 BP 54
 - Pays : Burkina Faso
 - Numéro de téléphone : + 226 25 30 61 00 /02
 - Numéro de télécopie : + 226 25 31 03 40
 - Adresse électronique : secretarat.dq@sonabel.bf / abzeta.sanfo@sonabel.bf / marc.ouedraogo@sonabel.bf / secretariat.dm2@sonabel.bf
- V. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en trois exemplaires (un (01) original + deux (02) copies marquées comme telles) seront remises (déposées) main à main et sous plis fermé, au plus tard le **30/12/2025 à 9 h 00 GMT** délai de rigueur, dans les Agences Commerciales pour ce qui les prestataires de la zone territoriale concernés.
- VI. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services auprès de la SONABEL et qui sont dans la zone territoriale des agences commerciales sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt.
- VII. L'ouverture des offres interviendra en séance publique, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister dans chaque Direction d'Agence Commerciale, le **30/12/2025 à 9 h 00 GMT**.
- Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou sur l'agrément technique.
- VIII. La SONABEL se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Directeur général,

Souleymane OUEDRAOGO

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

COMMUNIQUE

Demande de Cotation N° 2025 – 12/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC du 03 décembre 2025 pour l'Acquisition de rayonnages d'archives au profit de la Direction de la Surveillance et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso (DSC/SFD)

Objet : Précision des spécifications techniques et report de la date limite de remise des offres.

Le Chargé du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière et l'Accès au Financement des Petites et Moyennes Entreprises (PAIF-PME), Président de la Commission Interne des Marchés porte à la connaissance des candidats intéressés par la Demande de Cotation N° 2025 – 12/MEF/SG/DGTCP/PAIF-PME_DC du 03 décembre 2025 relative à l'Acquisition de rayonnages d'archives au profit de la Direction de la Surveillance et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés du Burkina Faso (DSC/SFD) et publié dans le revue des marchés publics N° 4287 du lundi 08 décembre 2025 qu'un additif a été apporté au Dossier de demande de cotation.

Tous les potentiels candidats sont invités à retirer cet additif aux adresses et heures ci-après :

Secrétariat du PAIF-PME sis à Samandin Bd Ratag Riima,
50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4,

Tel : +226 61 58 24 24

E-mail : justine.sawadogo@paif.bf , sjustine1985@gmail.com , crespin.kabore@paif.bf , crespinkabore@gmail.com , copie à : wilfried.kientega@paif.bf , seraphinkientega1@gmail.com

Tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes (Heure de Ouagadougou)

Par ailleurs, la date limite de remise des offres initialement prévue pour le 18 décembre 2025 est reportée au lundi 22 décembre 2025 à 9 heures au même lieu à savoir Secrétariat du PAIF-PME sis à Samandin Bd Ratag Riima, 50 mètres de l'ex OCECOS à immeuble R+4, Tel : +226 61 58 24 24.

Président de la Commission Interne des Marchés

Kaongo W. Séraphin KIENTEGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabé

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés du Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires au dossier de demande de prix N°2025-30/MS/SG/CHU-T pour l'entretien paysager du 08/12/2025 paru dans le quotidien n°4292 du lundi 15 décembre 2025 que la visite de site est prévue pour le vendredi 19 décembre 2025 à 10 heures.

Lieu : Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO

Pour tout renseignement prendre attache avec la Direction des Services Généraux et de la logistique.

Le Directeur des marchés publics

Olio DOLY

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires au dossier d'appel d'offre ouvert accéléré à commande N°2025/06/MS/SG/CHU-T du 24/11/2025 pour le gardiennage et sécurité du patrimoine paru dans le quotidien n°4289-4290 du mercredi 10 & jeudi 11 décembre 2025 et son rectificatif dans le quotidien n°4291 du vendredi 12 décembre 2025 que la visite de site est prévue pour le vendredi 19 décembre au 2025 à 10 heures.

Lieu : Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO

Pour tout renseignement prendre attache avec la Direction des Services Généraux et de la logistique.

Le Directeur des marchés publics

Olio DOLY

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'Attribution des marchés du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires au dossier d'appel d'offre ouvert accéléré à commande N°2025/06/MS/SG/CHU-T du 24/11/2025 pour la concession de la restauration paru dans le quotidien n°4289-4290 du mercredi 10 & jeudi 11 décembre 2025 et son rectificatif dans le quotidien n°4291 du vendredi 12 décembre 2025 que la visite de site est prévue pour le vendredi 19 décembre au 2025 à 10 heures.

Lieu : Centre Hospitalier Universitaire DE TENGANDOGO

Pour tout renseignement prendre attache avec la Direction des Services Généraux et de la logistique.

Le Directeur des marchés publics

Olio DOLY

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) porte à la connaissance de l'ensemble des candidats que l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 2025-28F/MARAH/SG/DMP, relatif à l'approvisionnement en médicaments vétérinaires au profit de la DGSV, publié dans la Revue des Marchés Publics N° 4278 du mardi 25 Novembre 2025, à la page 57, est annulé pour cause de disparition du besoin.

La DMP présente ses excuses pour les désagréments que cette annulation pourrait occasionner.

Le Directeur des marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers



APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Prestations intellectuelles

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE DEDOUGOU

CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026, le Tribunal de Grande Instance de Déougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour le domaine ci-après :

Nombre de lot	Domaine
I - Fourniture et équipements	
Lot 1	Fourniture de bureau
Lot 2	Fourniture informatique
Lot 3	produit d'entretien
II - Eau, électricité, gaz et autres sources d'énergie	
	Travaux d'électricité
III - Entretien et maintenance	
Lot 1	Entretien et maintenance de bâtiment
Lot 2	Entretien et maintenance de climatiseurs
Lot 3	Entretien et maintenance du matériel informatique et péri-informatique
Lot 4	Entretien et maintenance de tout matériel de transport
Lot 5	Entretien de photopieurs
IV - Prestation de service	
	Nettoyage de bâtiment
V- Acquisition de service	
	Réunions et conférences professionnelles

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

Le Tribunal de Grande Instance de Déougou rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Déougou indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- un extrait du registre de commerce et de crédit mobilier (les copies ne sont pas autorisées) ;
- 6- les preuves des expériences ou de réalisation.
- 7- Il est reçu une enveloppe par lot. Le cumule de lot n'est pas possible.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Déougou BP 127, Tel : 70 36 96 29 au plus tard le **23/12/2025 à 09 heures**.

La Personne Responsable de la Commande Publique

PARE Nionqui Henri
Greffier en Chef

Prestations intellectuelles

COMMUNE DE ORODARA

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE COMPLEMENTAIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ORODARA

MANIFESTATION D'INTERET

N° 2025-02/RGRK/PKND/CORD

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la Commune de ORODARA, gestion 2025.

La Commune de ORODARA lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste complémentaire de candidats aux procédures de demandes de cotations.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard des sous domaines.

N°	Domaines	Sous-domaines	Composition du dossier
1	Fournitures et équipements	Lot 1 : Acquisition d'articles d'habillement, chaussants et de mercerie Lot 2 : Acquisition de produits alimentaires	-l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ; -une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Orodara ; -une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat -une copie légalisée de l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu.

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-02/RGRK/PKND/CU-ODR/SG/CCAM du 09/12/2025 pour la constitution d'une liste complémentaire de candidats aux procédures de demandes de cotations de la Commune de ORODARA», devront parvenir au Président de la commission communale d'attribution des marchés de la Mairie de ORODARA, sise à la Mairie de ORODARA, téléphone 70-92-28-22/76-12-27-22, au plus tard le 23/12/2025 à 10h00mn T.U.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La commune de ORODARA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la CCAM

SAWADOGO Rayendé Bruno

Administrateur Civil

Prestations intellectuelles

REGION DE GUIRKO

Constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2026

Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2025_002/MS/RGRK/DRS/DS-DDE

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) ; exercice 2026 le District Sanitaire de Dandé lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs /prestataires pour l'exercice 2026.
2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires que le District sanitaire de Dandé pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux ; la fourniture des biens et services.
3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :
 - Acquisition de produits et matériel de protection ;
 - Acquisition de fournitures de bureau ;
 - Acquisition de produit d'entretien ;
 - Réalisation de travaux eau-électricité ;
 - Réalisation de travaux de plomberie ;
 - Acquisition de matériel spécifique-informatique et péri-informatique (agrément exigé) ;
 - Acquisition de matériels spécifiques médico-techniques (agrément exigé) ;
 - Acquisition de matelas et de lits pour les malades ;
 - Acquisition de biens divers ;
 - Entretien et maintenance des véhicules à 4 roues ; (agrément exigé)
 - Entretien et réparation de bâtiments intérieurs-extérieurs (agrément exigé) ;
 - Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique ; (agrément exigé) ;
 - Nettoyage de bâtiments ;
 - Restauration des malades ;
 - Acquisition de mobilier et matériels de bureau et de logement ;
 - Acquisition de matériels informatiques et de bureau (agrément exigé) ;

N.B : Aucun soumissionnaire ne peut postuler à plus de deux (02) lots.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « **Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire des fournisseurs /prestataires/consultants pour l'exercice budgétaire 2026 du District sanitaire de Dandé** ».
5. Le District Sanitaire de Dandé rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier à cet effet.
6. Les offres des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :
 - ✓ Le domaine principal de soumission ;
 - ✓ Une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
 - ✓ Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
 - ✓ Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
 - ✓ Une copie du certificat d'immatriculation de l'identifiant financier unique (IFU) ;
 - ✓ Un contact téléphonique fonctionnel ;
 - ✓ Les preuves des expériences ou de réalisation.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du responsable administratif et Financier du District sanitaire de Dandé situé dans l'enceinte du CMA de Dandé. Téléphone : 70-07-70-40/74-30-46-70.
8. Les offres devront être libellés en langue française et comporteront trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposés à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **23/12/2025 à 09 heures 00 minutes précises**.
9. Le bureau administratif et Financier du district sanitaire de Dandé se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La personne responsable des marchés

Abdoulaye SAWADOGO /
Administrateur des services de santé

Prestations intellectuelles

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la mairie de l'Arrondissement n°2 pour l'année 2026

AVIS A MANIFESTATION D'Intérêt N°2025-01

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés publics gestion 2026, la mairie de l'Arrondissement n°2 souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens, services et travaux dans le cadre des procédures de demande de cotation dans les domaines suivants :

Numéro de lot	Domaines
I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot1	Acquisition de produits alimentaires;
Lot2	Acquisition de consommables informatiques
Lot3	Acquisition de produits d'entretien ménagers
Lot4	Acquisition de fournitures de bureau
Lot5	Acquisition de petits matériels et outillages
Lot6	Acquisition de matériels et fournitures scolaires
Lot7	Acquisition de semences et plants
Lot8	Acquisition de matériels et fournitures de sport
Lot9	Acquisition d'imprimés administratifs et de reliures
Lot10	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau
Lot11	Acquisition de matériels informatiques
Lot12	Acquisition de matériels et outillages scolaires
II- Services courants	
Lot13	entretien jardin;
Lot14	entretien bâtiment
Lot15	entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers
Lot16	entretien et réparation de matériels de transport
Lot17	entretien et réparation de matériels informatiques
Lot18	Entretien et réparation de groupe électrogène
Lot19	Fourniture de pause cafés et pause déjeuners
Lot20	Gardiennage et surveillance des locaux de la mairie
Lot21	Nettoyage des locaux de la mairie
III-TRAVAUX	
Lot22	Extension du poste de police de la mairie
Lot23	Réhabilitation d'infrastructures scolaires

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis à vis de l'Administration.

Les prestataires et fournisseurs devront produire un dossier composé de :

- une lettre de demande d'inscription adressée à la Secrétaire Générale, personne responsable des marchés par intérim, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- les preuves des expériences ou des réalisations.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention : réponse à l'avis à manifestation d'intérêt ainsi que la précision du lot concerné à la Comptabilité de la mairie de l'Arrondissement n°2 au plus tard le 23/12/2025 à 09 heures.

La Personne Responsable des Marchés par intérim

Salimata KI
Administrateur Civil



La célérité dans la transparence